

## Elevage bovin viande

### La Mise à l'herbe , un moment clé de votre année fourragère

L'herbe sur pied est certainement l'aliment le mieux adapté et le plus économique pour nourrir les bovins allaitants. Au printemps, l'herbe seule permet des croissances quotidiennes de plus de 1 000 g. Cependant son exploitation requiert un véritable savoir-faire : trop souvent délaissée, l'herbe doit aujourd'hui être considérée comme une véritable culture. Même si des règles générales s'imposent, des adaptations en fonction des conditions climatiques de l'année sont nécessaires.

Au moment du lâcher des animaux, les réseaux d'élevage vous rappellent quelques éléments primordiaux à prendre en compte pour réussir la saison de pâturage à venir. En effet sa bonne exploitation doit permettre :

- de ne pas gaspiller l'herbe en mai
- de ne pas manquer d'herbe en été
- de constituer des stocks suffisants pour le prochain hiver
- de faire l'essentiel du gain de poids avec de l'herbe pâturée (croissance des jeunes et reconstitution des réserves corporelles des adultes)
- de maintenir la qualité des prairies

#### A quelle date lâcher les animaux ?

Les premiers facteurs à prendre en compte sont la portance des sols et la pousse de l'herbe. L'objectif prioritaire est dans tous les cas de réaliser une mise à l'herbe précoce pour ne pas se faire déborder lors de l'explosion de la pousse début mai. Rappelons que dans nos régions, 50 à 60 % de la pousse de l'herbe se font entre le 25 avril et le 20 juin. Un lâcher trop tardif aurait pour conséquence :

- un gaspillage par du piétinement
- des refus dans les parcs dès la mi-mai
- un manque d'herbe fin juin et donc un apport rapide de concentrés aux veaux, associé à des croissances moyennes

Pour éviter cela, il est préférable de lâcher en premier lieu les animaux les moins sensibles aux conditions climatiques (génisses et bœufs de 2 ans) dès la mi-mars. Dans le cas où la portance des sols n'est pas satisfaisante ou lors d'une pousse de l'herbe tardive, une surface importante doit être tout d'abord proposée à ces animaux. Ensuite vers le 15-20 avril, un ajustement est à entreprendre. La transition alimentaire des bovins s'étalant sur 3 semaines, la mise à l'herbe précoce des animaux leur permettra donc d'être prêt à profiter de la forte pousse du mois de mai.

Progressivement, les autres animaux sortent et hors conditions exceptionnelles, tout le monde est au parc pour le 20/25 avril. Afin d'assurer une bonne transition alimentaire pour ces animaux, il faut mettre à disposition du foin fibreux durant une à trois semaines.

Au niveau minéral, il est important de tenir compte du risque de carence en magnésium, élément peu présent dans l'herbe jeune et humide. La mise à disposition de blocs à lécher riches en magnésium permet de prévenir les conséquences d'un manque en cet élément (problème locomoteur, baisse de productivité laitière sont les symptômes de la tétanie d'herbage) qui peuvent aller jusqu'à la mort. Dans les élevages touchés par le raide des veaux, un apport de sélénium associé à de la vitamine E aura été réalisé avant la mise à l'herbe.

## Quelle fertilisation et quelle surface mettre à disposition ?

La conduite des prairies va dépendre du chargement à l'herbe de votre exploitation. Le tableau ci-dessous présente un certain nombre de critères à respecter en règle générale, afin de bien utiliser son herbe : chargement au printemps, part des surfaces à faucher et fauche précoce, fertilisation.

### Conduite des prairies en fonction du niveau d'intensification

Chargement sur herbe * (UGB/ha)	1 à 1.1	1,2	1,3	1,4 et plus
Autonomie (stocks/ besoins totaux)	110%	105%	100%	90% ...
Fumure azotée uN/ha (organique + minérale)	0-40	70	90	90
Chargement au printemps (ares/ UGB)	40	35	30	30
Nb couple mère/veau par ha	2.5	2.9	3.3	3.3
% fauche de printemps	55	57	60	58
Dont part de fauche précoce (%)	0	25	25	30
Date de la fauche		20-25 mai	15-20 mai	15-20 mai

\* Comment évaluer votre chargement ?

Chargement= nombre d'UGB mis à l'herbe / ha d'herbe

Vache + veau = 1 UGB

Génisses 1 à 2 ans= 0,6 UGB

Génisses 2 à 3 ans= 0,8 UGB

Les observations réalisées dans les exploitations des réseaux d'élevage ont montré, qu'en moyenne sur des prairies à bon potentiel, l'autonomie fourragère est atteinte tant que le chargement ne dépasse pas les 1,3 UGB/ha d'herbe. Au-delà, un recours à d'autres fourrages sera nécessaire pendant l'hiver (achat de foin, ensilage de maïs, utilisation de paille,...).

L'intensification a pour conséquence de « serrer » les animaux afin de disposer d'une part de fauche la plus importante possible. De ce fait, il faudra recourir à une fertilisation adaptée.

### Bien ajuster le chargement au printemps

Le chargement au printemps est un critère très important. De lui dépend les surfaces qu'il sera possible de faucher et donc les stocks fourragers. En règle générale, il faudra **2,5 à 3,5 couples mère/veau par hectare** de pâture en fonction du niveau d'intensification.

Au-delà de 3,5 couples par hectare, la surface à pâturer ne permet pas de combler les besoins alimentaires des animaux.

### Faucher 50% de la surface en herbe

Dans tous les cas, l'objectif est de faucher au moins 50% de la surface en herbe en première coupe. Par ailleurs, les exploitations pour lesquelles le chargement au printemps est élevé (3 à 3,5 couples/ha) devront recourir à une part de fauche précoce dès le 20 mai (en sec, enrubannage ou ensilage d'herbe) afin de redonner rapidement des repousses de qualité aux animaux.

## Raisonner la fertilisation azotée

### Fertilisation minérale azotée des prairies

Modes d'utilisation des prairies	Apport de mars (Unités/ha)	Apport de juin (Unités/ha)
Ensilage d'herbe puis pâture ou regain	60 à 80	50
Foin avant 15 juin puis pâture	50	0 à 50
Foin après 15 juin puis pâture	0	0
Pâturer à 40 ares puis 60 puis 80 ares/UGB	0	0
Pâturer à 35 ares puis 55 puis 70 ares/UGB	40	0
Pâturer à 30 ares puis 50 puis 70 ares/UGB	50	0 à 50
Pâturer à 25 ares puis 45 ares/UGB	50	50

La fertilisation augmente la productivité des parcelles de pâture ou de fauche. Il faut la raisonner en fonction de son chargement. En l'absence d'engrais organiques, les systèmes à 1 ou 1,1 UGB/ha ne nécessitent pas d'apport d'engrais minéral alors qu'il faudra de l'ordre de 60 à 90 unités sur les systèmes à 1,2 ou 1,3 UGB/ha. Attention cependant à bien respecter les contraintes réglementaires ou les engagements agro-environnementaux.

L'apport de moins de 30 unités N/ha a peu d'incidence sur le rendement. A l'inverse, l'apport de plus de 60 unités N est à réserver aux parcelles de fauche précoce.

L'apport d'engrais minéraux doit se réaliser en général entre le 15 mars et début avril pour une exploitation précoce de l'herbe ou un pâturage intensif. Si un 2<sup>ème</sup> apport est préconisé, il faudra dans tous les cas le réaliser avant fin mai ou début juin au plus tard.

**La mise à l'herbe est un moment clé de votre année fourragère. Elle doit être réfléchi à l'avance à l'occasion d'un plan fourrager qui tiendra compte des contraintes de parcelles, des possibilités d'abreuvement, des chargements prévisionnels... En revanche, il faut être prêt à réajuster sa conduite en fonction des spécificités de l'année.**

#### Mise à l'herbe 2006 :

Ce printemps est caractérisé par une faible portance du sol et une pousse tardive de l'herbe. La mise à l'herbe doit s'effectuer de façon progressive et au départ sur des surfaces importantes de manière à ne pas compromettre la pousse de l'herbe. Dès que les conditions le permettront, il faudra donc rapidement ré-ajuster les surfaces afin d'éviter le gaspillage. Plus le réajustement sera tardif, plus il devra être sévère (en deçà des préconisations générales présentées dans le tableau sur la conduite des prairies). En parallèle, des fauches précoces (autour du 15 mai) devront être envisagées de manière à pouvoir offrir des repousses très tôt.

#### La mise à l'herbe et la saison de pâturage en 5 points :

- mettre à l'herbe tôt, dès que le sol porte
- pâturer ras à la mise à l'herbe (pour avoir un repère, début mai l'herbe ne devra pas dépasser votre cheville dans les pâtures)
- changer de parcelle lorsqu'il ne reste plus que 5 à 6 cm d'herbe,
- faucher les refus à partir de fin mai, si vous vous êtes fait dépasser par la pousse de l'herbe
- bien nettoyer les parcelles à l'automne en évitant le surpâturage

Dans un prochain article, nous traiterons de l'intérêt d'augmenter son cheptel allaitant en intensifiant sa production à l'herbe ou en augmentant ses surfaces en herbe.

L'équipe des réseaux d'élevage Viande,  
Florian BOYER  
Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle